

Soeur Marie Antoinette de la Trinité

Supérieure générale des petites soeurs
des pauvres 1920 -1996

Née le 9 février 1920 à Illiers (Eure et Loir), dans une famille de médecins, Florence Monier entend très jeune, l'appel de Dieu à vivre entièrement pour lui, dans une vie pauvre et cachée.

Après ses études secondaires au lycée de Chartres et devant la résistance de ses parents à tout projet de vie religieuse elle entreprend des études de médecine à Paris. Elle y découvre, proche du foyer d'étudiantes où elle loge, une maison de Petites Soeurs des Pauvres. C'est là que le Seigneur lui montre clairement sa route. L'humilité de cette vocation où rien de brillant ne force l'attention, cette vie de service et de charité vécus dans l'obscurité et pour Dieu seul l'attire... Le 14 juillet 1942, en pleine guerre, Florence quitte les siens pour devenir Petite Soeur.

Celle qui s'appellera désormais Soeur Marie Antoinette de la Trinité prononcera ses premiers voeux à la Tour St Joseph le 16 janvier 1945. Elle sera ensuite au service direct des personnes âgées à Blois, Paris et Rennes, puis apportera son concours dans la formation des novices, tout en se préparant elle-même à son engagement perpétuel.

C'est avec la responsabilité de la grande maison de Picpus à Paris que Soeur Marie Antoinette quitte la Tour St Joseph après sa profession perpétuelle, faite le 15 octobre 1949. Trois ans plus tard elle arrive à Lyon (Villette), avec la charge de Supérieure et d'Assistante provinciale. En août 1955, la province de Rennes lui est confiée ; comme dans les charges précédentes elle y sera très ouverte, active, appréciée et aimée. Elle n'y restera toutefois que très peu de temps,

130

appelée en août 1957 à la maison mère, pour remplir au conseil général la mission de première Assistante.

Le 8 septembre 1954, mère Marie Antoinette est élue à la charge de Supérieure générale. Réélue dans cette même fonction aux chapitres généraux suivants (1970, 1976, 1983 et 1989), son influence à une époque cruciale de la vie de l'Eglise sera remarquable, sur la Congrégation et au-delà. Ouverte au renouveau demandé par le concile Vatican 11, elle y entre résolument avec dynamisme et sagesse.

La participation de Mère Marie Antoinette au synode des évêques sur «la vie consacrée et sa mission dans l'Eglise et le monde», tenu à Rome en octobre 1994, est un point fort de son générale, elle en partagera au maximum les grâces reçues, Revenue souffrante en 1995 d'un voyage en Extrême Orient, Mère Marie Antoinette retrouve difficilement ses forces. Elle n'en continue pas moins à assumer sa responsabilité avec son courage habituel. Alitée quelques jours en mai 1996, son état s'aggrave soudain. Le mercredi 29 à quelques mois seulement de l'ouverture du chapitre général, elle s'éteint rapidement dans la paix de Dieu, entourée de sa grande famille de la Tour St Joseph. Elle repose depuis lors dans le cimetière de la communauté où les petites soeurs aiment venir se recueillir.

Le long généralat de Mère Marie Antoinette de la Trinité fut particulièrement fécond. Evoquons-en, à grands traits, les principales caractéristiques, elle disait : «Notre bonheur c'est d'être une petite soeur des pauvres. »

La vie de Mère Marie Antoinette fut une illustration vivante de cette parole de Jeanne Jugan. Ce bonheur qui transparaissait dans toute sa personne, motivait aussi son action. Ses circulaires, visites, entretiens personnels et communautaires, ses multiples démarches n'avaient pour but que d'enraciner dans le coeur des petites soeurs la haute estime qu'elle portait elle-même à la vie consacrée, à notre charisme propre, spirituel et apostolique.

C'est en Dieu, dans une infinité très profonde avec lui, nourrie par une dévotion eucharistique intense qu'elle puisait lumière, force et courage pour cette mission.

Avec l'aide de sa première assistante, elle travailla au renouvellement de nos constitutions qui furent approuvées par l'Eglise le 25 mars 1994.

Le bonheur d'être petite soeur des pauvres, Mère Marie Antoinette avait acquis le devoir, aussi elle n'eut de cesse que d'approfondir et de faire connaître le vrai visage de Jeanne Jugan, d'intensifier son rayonnement.

La Congrégation est l'oeuvre de Dieu : il s'était servi de soeur Marie de la Croix et, à travers elle, son efficacité divine a pu réaliser son projet. La merveille, ce n'est pas d'abord l'extension de Voeuvre, c'est la belle et pure grandeur du coeur de Jeanne Jugan que Dieu s'est donné pour cela, écrivait-elle un an avant sa mort.

Ces lignes donnent la clé de l'intense activité qu'elle déploya pour redonner à Jeanne Jugan toute sa place et faire aboutir sa cause de béatification. Elle sut s'entourer de collaborations diverses, à l'intérieur comme à l'extérieur de la congrégation, pour que soit reconnue la sainteté de (da très humble cancalaise si pauvre de biens mais si riche de foi». La célébration du 3 octobre 1982 à St Pierre de Rome. au cours de laquelle le pape Jean-Paul II la proclama «Bienheureuse» fut sans nul doute, pour la Mère Marie-Antoinette l'un des moments les plus forts de son existence.

Il faudrait encore souligner le soin spécial apporté au choix et à la préparation des formatrices, le soutien personnel qu'elle leur apportait ; les rencontres organisées entre responsables de formation, etc. On lui doit également des «reprises spirituelles» régulières ménagées pour les Petite Soeurs après plusieurs années de voeux, dans le cadre de la formation continue

Son zèle pour l'essor des vocations était infatigable, communicatif mais éclairé. Son voeu le plus cher était de voir dans chacune Petite Soeur, «une fille de Soeur Marie de la Croix». Toutes, d'ailleurs se savaient, se sentait aimées, de manière personnelle, concrète. Rendre les pauvres heureux, c'est tout.

Comme Jeanne Jugan, qui rappelait sans cesse aux novices que «le pauvre, c'est Notre Seigneur», Mère Générale Marie Antoinette avait pour les personnes âgées un amour profond plein de respect de compréhension, d'humilité. Un amour enraciné dans le Coeur de Jésus.

132

C'est dans ces profondeurs qu'il faut chercher la source de son action incessante pour améliorer les conditions d'accueil des personnes âgées, moderniser les équipements de soin, assurer aux Petites Soeurs une formation professionnelle adéquate, et l'aide d'un personnel salarié devenu indispensable. Sans perdre de vue la sauvegarde de l'esprit de famille des origines.

Les premières chambres individuelles pour les personnes âgées lui sont dues. De même l'organisation de pavillons ou studios pour couples.. les reconstructions ou réaménageants de maisons vétustes, l'extension des logements-foyers, etc. L'accueil de prêtres âgés, comme l'accueil de jour d'anciens et, plus récemment, les séjours temporaires en vue du bien des familles, lui tenaient à coeur.

Convaincue de la nécessité d'une animation pour le bonheur des personnes âgées, Mère Marie Antoinette l'encouragea toujours sous ses diverses formes ; artisanat, animation culturelle, séjours de vacances, échanges entre maisons de pays industrialisés et de pays moins favorisés. mise en place de conseils de résidents. etc. De même~ pour la recherche d'une pastorale adaptée, à caractère oecuménique et missionnaire, dans le respect des libertés et des consciences. Suivant avec intérêt le développement du bénévolat.

Ses nombreux voyages à travers le monde lui permettront une connaissance directe des pays, des cultures, des évolutions en cours. Trente-trois maisons furent ouvertes durant son généralat, en majorité dans les pays aux besoins les plus urgents. Ainsi datent de cette période les premières implantations à Taiwan, en Afrique, aux Samoa

occidentales et en Corée du Sud.

Le combat de Mère Marie Antoinette pour le respect de la dignité des personnes âgées et pour la défense de leur vie jusqu'à son terme est bien connu. La proposition de résolution admettant de façon explicite le principe de l'euthanasie, adopté le 25 avril 1991 par une commission du Parlement européen provoque sa réaction immédiate. Au nom des personnes âgées, au nom même de notre identité de petites soeurs des pauvres, elle écrivait le 9 mai un texte de protestation, publié dans la presse et transmis aux parlementaires européens des pays où la Congrégation est implantée. Devant la montée des courants en faveur d'une législation de l'euthanasie, en France et dans nombre d'autres

pays, elle se préoccupait de rendre toujours plus efficace notre participation à la défense de la vie.

«C'est de l'Eglise que tout le bien nous vient».

Mère Générale Marie Antoinette a fait sienne, totalement, cette parole de Jeanne Jugan. Fille de l'Eglise, elle le fut à un degré remarquable dans l'exercice de la mission que le Seigneur lui avait confiée.

Son attachement au Souverain Pontife était incontestable, sa fidélité, sans faille et son obéissance indéfectible. Malgré les difficultés rencontrées, rien ne pouvait l'ébranler dans ses convictions profondes. Soucieuse de guider la Congrégation dans la droite ligne de l'Eglise, elle n'hésita jamais à solliciter lumières et conseils près des diverses instances romaines.

C'est de multiples façons qu'elle donne la preuve de ce «sens de l'Eglise» qui l'habitait. Ainsi, en collaboration avec le Père Jean Beyer, Jésuite, doyen de la faculté de droit canonique de l'université grégorienne elle entreprit l'édition et la diffusion des principaux textes du Pape Jean Paul II aux religieux et religieuses. En français, anglais et espagnol. Le huitième tome de ses ouvrages, enrichi d'une synopse, est sorti de presse en 1996.

Bien d'autres initiatives pourraient être relevées. Evoquons-les simplement en citant le Préfet de la Congrégation des Evêques.

Parlant de son attachement au «Siège de Pierre et au Magistère du Pasteur Universel», le Cardinal Gantin pouvait dire : «On n'en finirait pas d'énumérer les preuves concrètes et souvent renouvelées, lors de ses visites à Rome, de sa fructueuse participation à tant d'occasions de fêtes, de travail et de partage dans la communion universelle. La joie et l'honneur, l'espérance et les progrès de l'Eglise étaient pour Mère Marie Antoinette des motifs de réconfort et d'exultation ; c'est le magnificat des âmes qui sont bienheureuses d'avoir cru à ce que Dieu opère, souvent dans l'invisible, en faveur des hommes, surtout des plus pauvres, abandonnés et oubliés.»

«4 notre mort, le bon Dieu ne nous demandera pas si nous étions Bonne Mère Générale ou Petite Soeur cuisinière. Il nous demande : «Comment m'avez-vous aimé ? Qu'avez-vous fait pour entrer pleinement dans mon bon plaisir, pour remplir la tâche que je vous avais confiée ?»

« C'est dans cette atmosphère là qu'on peut trouver la vraie charité, la juste compréhension et cette attitude de service qui doit garder chacune à sa place, chacune disponible pour comprendre et pour aider les autres, dans cet esprit d'humble service les unes vis à vis des autres ... »(D'un entretien à la communauté de la maison mère, avril 1966.)